



Mot du Révérend Père Hady Mahfouz, Recteur de l'Université Saint-Esprit de Kaslik

Le plagiat : fléau du XXI^e siècle

Les 5-6 décembre 2013

*Excellence, Monsieur Ahmad Jammal, Directeur Général de l'Enseignement Supérieur au Liban,
Excellence, Madame Salwa Nacouzi, Directrice Régionale de l'Agence Universitaire de la Francophonie, Bureau Moyen-Orient,
Honorables membres du Conseil de l'Université,
Mesdames, messieurs les enseignants, les chercheurs, les professionnels de tous horizons,
Chers amis de notre institution,
Chers étudiants,*

Il me plaît de vous faire mes souhaits de bienvenue au sein de notre campus et, plus particulièrement, dans le cadre du symposium conçu et organisé par notre Collège Doctoral, sur le thème du *Plagiat, fléau du XXI^e siècle*, lequel est certes d'une brûlante actualité, dans le monde d'aujourd'hui où l'information est donnée à tous, par différents moyens et sous diverses formes.

Le plagiat, qui a inspiré donc son thème de réflexion et d'échanges au Collège Doctoral, est au cœur de nos préoccupations, tant en matière de production de travaux

de nos étudiants que de la recherche scientifique de nos doctorants, comme de nos enseignants-chercheurs, la probité intellectuelle ressortissant de notre démarche qualité au sein de l'institution.

Car, autrement, comment nous rendre exemplaires et visibles, comment enclencher notre processus de quête de l'excellence, sans que notre mouvement ne soit sous-tendu par un contrat irrévocable de transparence et d'authenticité irréprochables ? Il nous faut bien, en effet, éprouver de la fierté à être ce que nous sommes et à produire ce que nous entreprenons de faire. Dans cette optique, nulle place ne saurait être donnée à l'imposture ni à l'improbité, en l'occurrence dans le domaine de la propriété intellectuelle, artistique, et autres.

Je salue les efforts de chacun des intervenants dans le cadre du présent symposium dans la mise en lumière des dangers du plagiat dans tous domaines et secteurs, et, simultanément, dans la mise en emphase de la nécessité, de l'intérêt, comme de la validité d'un travail authentique et probe, qui sait s'inscrire dans l'efficience, dans la durée et qui, par conséquent, a plus de chance de parvenir à la postérité.

Madame le Professeur Nicole Chalhoub, soyez remerciée de l'organisation de ce colloque et de tout votre travail louable au sein de l'USEK en tant que prorecteur pour les affaires académiques et présidente du Collège Doctoral.

Madame la Directrice Régionale de l'Agence Universitaire de la Francophonie, vous êtes bien notre partenaire dans la lutte pour le respect de la propriété intellectuelle, tant dans le cadre des réseaux de chercheurs que dans celui des Collèges Doctoraux du Moyen-Orient, tels le CODFRAMO (Collège Doctoral de Français du Moyen-Orient) et l'EDDMO (Ecole Doctorale de Droit du Moyen-Orient). Puissiez-vous toujours brandir tout haut le label qualité de l'AUF.

Monsieur le Directeur Général, cher Professeur Jammal, soyez remercié de la vigilance que vous mettez à l'œuvre, sans lésiner sur aucun moyen, en vue de garder la

qualité de l'Enseignement Supérieur au Liban à l'abri de toute aliénation, en dépit d'un contexte souvent assez difficile. Nous ne sommes pas sans savoir, en effet, quels efforts quasiment titanesques vous avez déployés, il y a un an pour faire valoir et entériner le nouveau décret régissant les études doctorales et la recherche, en en garantissant la qualité.

Aux intervenants et aux participants de ce symposium, je souhaite deux journées de travail aux lendemains prometteurs et porteurs de solutions valables.